



ÉCOLE DE L'AIR

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air du 17 juin 2020

Le comité technique de l'École de l'air s'est réuni le 17 juin 2020 à 14H00.

A cette occasion, le comité technique a donné un avis favorable aux textes et propositions suivants :

- Procès-verbal du comité technique du 30 janvier 2020.
- Projet de modification du règlement intérieur du comité technique, afin de tenir compte de ses prérogatives en matière de santé et de sécurité au travail.
- Projet d'arrêté portant diverses dispositions relatives au soutien et au commandement militaire de l'École de l'air. Cet avis favorable a été accompagné d'une délibération demandant à ce que ce texte soit accompagné d'une note explicative du cabinet du ministre des armées rappelant l'esprit de gratuité dans lequel doit être conduit la démarche de conventionnement entre l'École et les différents services de soutien du ministère de tutelle, en l'absence de transfert de crédits.

Ont été également présentés en séance les sujets suivants :

- Modification du règlement intérieur général (RIG) de l'École de l'air qui sera proposée au prochain conseil d'administration.
- Plan de formation 2020 et 2021 du personnel civil (le projet de plan 2021 sera soumis ultérieurement à l'avis du CT).
- Perspectives 2020 et 2021 en matière de ressources humaines.
- Point d'étape sur les travaux du comité technique du 30 janvier 2020.